

Kit insoumis

élections EUROPÉENNES

**26
MAI**



 **La France
insoumise**

VOICI UNE LISTE DE CE QUE NOS DÉPUTÉ·E·S POURRONT FAIRE :



DÉFENDRE LES GENS
ET LA PLANÈTE !



SOUTENIR
DES COMBATS JUSTES !



PORTER LA VOIX
DES LANCEURS D'ALERTE !



EMPÊCHER
LES MAUVAIS COUPS !



FORCER LA MAIN
À MACRON !



VOTER
LE BUDGET EUROPÉEN !



METTRE FIN AUX ACCORDS
DE LIBRE-ÉCHANGE !



EMPÊCHER
LES NOMINATIONS
DES COPAINS DE MACRON !



AIDER NOS DÉPUTÉ·E·S
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE !



Le 26 mai prochain les Français·es éliront leurs député·e·s européen·ne·s. La liste de La France insoumise à ces élections, membre de l’alliance européenne **Maintenant le peuple !**, sera là pour dire stop à la politique de Macron en France et en Europe et porter l’aspiration d’une refondation de l’Europe par la sortie des traités actuels.

Pour atteindre cet objectif, La France insoumise propose une stratégie autour d’un plan A et d’un plan B. Le plan A implique la renégociation collective des traités pour permettre notamment l’harmonisation sociale et fiscale, la mise en place d’un protectionnisme solidaire et écologique, une politique distributive et une réorientation des missions de la Banque centrale européenne. Le plan B est notre arme indispensable dans le rapport de force. Il n’est pas le même selon le poids de chaque pays européen et le rapport de force qu’il est en mesure d’imposer. Pour la France, sans laquelle l’Union européenne ne survivra pas, il s’agira, en cas d’impossibilité à faire appliquer le plan A, de construire de nouvelles coopérations européennes libérées des traités austéritaires avec l’ensemble des pays qui partageront ce projet.

Les pages qui vont suivre expliquent pourquoi il nous faut sortir des traités européens, ce que sont les institutions de l’Union européenne, ce que feront nos député·e·s au Parlement européen pendant les cinq ans à venir et comment elles et ils participeront à notre stratégie du plan A / plan B.

Voilà des arguments pour convaincre et faire voter pour la liste de La France insoumise conduite par Manon Aubry!



Les traités européens : qu'est-ce que c'est et pourquoi en sortir ?

L'Union européenne (UE) est fondée par des traités. Il y a deux traités qui organisent le fonctionnement général de l'Union européenne :

- **Le Traité sur l'Union européenne (TUE)**, qui est le traité de Maastricht de 1992 ;
- **Le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE)**, qui est le traité de Rome de 1957.

Ces deux traités étaient réunis et modifiés par le **Traité établissant une constitution européenne (TCE)** que les Français-es ont rejeté à près de 55 % en 2005. **Le traité de Lisbonne de 2007 a permis de contourner le « Non » populaire de 2005 et d'intégrer dans les deux traités tout ce que les Français-es avaient rejeté.**

Il existe également un autre traité qui a été signé en 2012 : le **Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG)**. Ce nom très long pourrait être raccourci en **Traité de l'austérité**. C'est le traité que François Hollande s'était engagé à renégocier lorsqu'il était candidat à la présidentielle. Ce qu'il n'a pas fait une fois élu.

Ces traités sont fondés sur trois dogmes :

1. **la « concurrence libre et non faussée »** qui attaque les services publics et les aides d'État (jusqu'aux logements sociaux !);
2. **la libre circulation des capitaux** qui met en place une course au moins-disant fiscal entre les États-membres ;
3. et enfin **le libre-échange**, y compris avec les pays tiers (c'est-à-dire pays ou territoires hors de l'Union euro-

péenne). C'est ce libre-échange qui organise le dumping social et environnemental !

Bref, c'est la mise en concurrence des peuples, de leurs modèles sociaux et des citoyen-ne-s entre eux. Cette mise en concurrence est renforcée par le fait que les traités interdisent toute harmonisation (ex. : article 153 du TFUE), empêchant ainsi une convergence vers le haut !

Pire, à partir de ces traités, les institutions européennes adoptent des « lois » européennes (des directives, des règlements, des décisions) pour décliner cette politique de casse de nos conquies sociaux. **Ce sont avec ces « lois » que le gouvernement d'Emmanuel Macron casse nos services publics**, comme il l'a fait l'année dernière avec la SNCF ; par exemple, c'est le « paquet ferroviaire » (ensemble de directives et règlements) qui permet à Macron de libéraliser la SNCF.

L'Union européenne fonctionne donc sur des traités que nous avons rejeté et nous impose des politiques destructrices pour la planète et nos biens communs !

C'est pourquoi La France insoumise veut sortir de ces traités et refonder l'Union européenne par un nouveau traité qui organisera la coopération et la solidarité entre les peuples, et non plus leur rivalité et leur mise en concurrence.

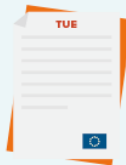
LES TRAITÉS QUI ORGANISENT LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE L'UNION EUROPÉENNE :



TRAITÉ SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE

TFUE

QUI EST LE TRAITÉ DE ROME DE 1957



TRAITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE,
TUE

QUI EST LE TRAITÉ DE MAASTRICHT DE 1992



TRAITÉ SUR LA STABILITÉ,
LA COORDINATION
ET LA GOUVERNANCE

TSCG

OU TRAITÉ DE LAUSTÉRITÉ, 2012



TRAITÉ DE
LISBONNE

2007

CES TRAITÉS SONT FONDÉS SUR TROIS DOGMES :

1 LA « CONCURRENCE LIBRE ET NON FAUSSÉE »



2 LA LIBRE CIRCULATION DES CAPITAUX



3 LE LIBRE-ÉCHANGE





Les institutions de l'Union européenne : qui fait quoi ?

L'Union européenne fonctionne grâce à des institutions. Certaines sont assez connues (Commission européenne, Parlement européen...), d'autres le sont moins (Conseil de l'UE, Cour de Justice de l'Union européenne, etc.). Ces institutions ne garantissent pas le respect de la souveraineté populaire et sont l'instrument de la politique de casse économique, environnementale et sociale de Macron.

Les institutions sont les suivantes :

Le Conseil européen réunit les 28 chefs d'État ou de gouvernement de l'Union, ainsi qu'un président qu'il élit pour deux ans et demi et le président de la Commission. C'est donc là que se réunissent Emmanuel Macron et Angela Merkel. Le Conseil se réunit tous les trois mois. **Il définit les orientations générales de l'Union, c'est-à-dire qu'il décide dans quelle direction l'Union européenne doit aller.** Son président actuel est le polonais libéral Donald Tusk.

Le Conseil de l'Union européenne, qu'on appelle souvent Conseil des ministres, voire simplement le Conseil, est composé des ministres des différents gouvernements. En fonction des sujets, le Conseil des ministres

réunit différents ministres : par exemple, lorsqu'on parle d'environnement, ne se réunissent que les ministres de l'environnement des différents pays ; lorsqu'on parle d'agriculture, que les ministres de l'agriculture, etc. **Le Conseil des ministres vote le budget de l'Union européenne et les « lois » européennes avec le Parlement européen.** Il vote à la double majorité : majorité des pays (donc 15 sur 28) représentant la majorité des habitants de l'Union. Donc quand l'Union européenne autorise le glyphosate, c'est que les ministres de l'agriculture des différents pays l'ont voté au sein du Conseil des ministres !

La Commission européenne est composée de 28 commissaires. Chaque pays de l'Union nomme un commissaire. C'est le Conseil européen qui, « en tenant compte des élections européennes », se concerte et après un vote propose un président de la Commission au Parlement européen, qui l'approuve ou non à la majorité de ses membres. Le président actuel n'est autre que le maestro de l'évasion fiscale, le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker. Après les élections du 26 mai, le Parlement sera donc amené à approuver ou non le nouveau président de la Commission pour les 5 ans à venir. Pour les 28 ou 27 commissaires européens, **le Parlement européen sera également amené à s'exprimer sur les propositions que les gouvernements réactionnaires de Pologne, d'Italie ou d'ailleurs lui proposeront.**

La Commission, en suivant les orientations du Conseil européen et des lobbies qu'elle consulte, a le monopole de l'initiative législative. Le Conseil et le Parlement ne peuvent qu'amender ces projets de loi... Enfin, la Commission, en tant que « gardienne des traités », est chargée de les exécuter et peut infliger des amendes et des sanctions aux pays qui ne les respectent pas !

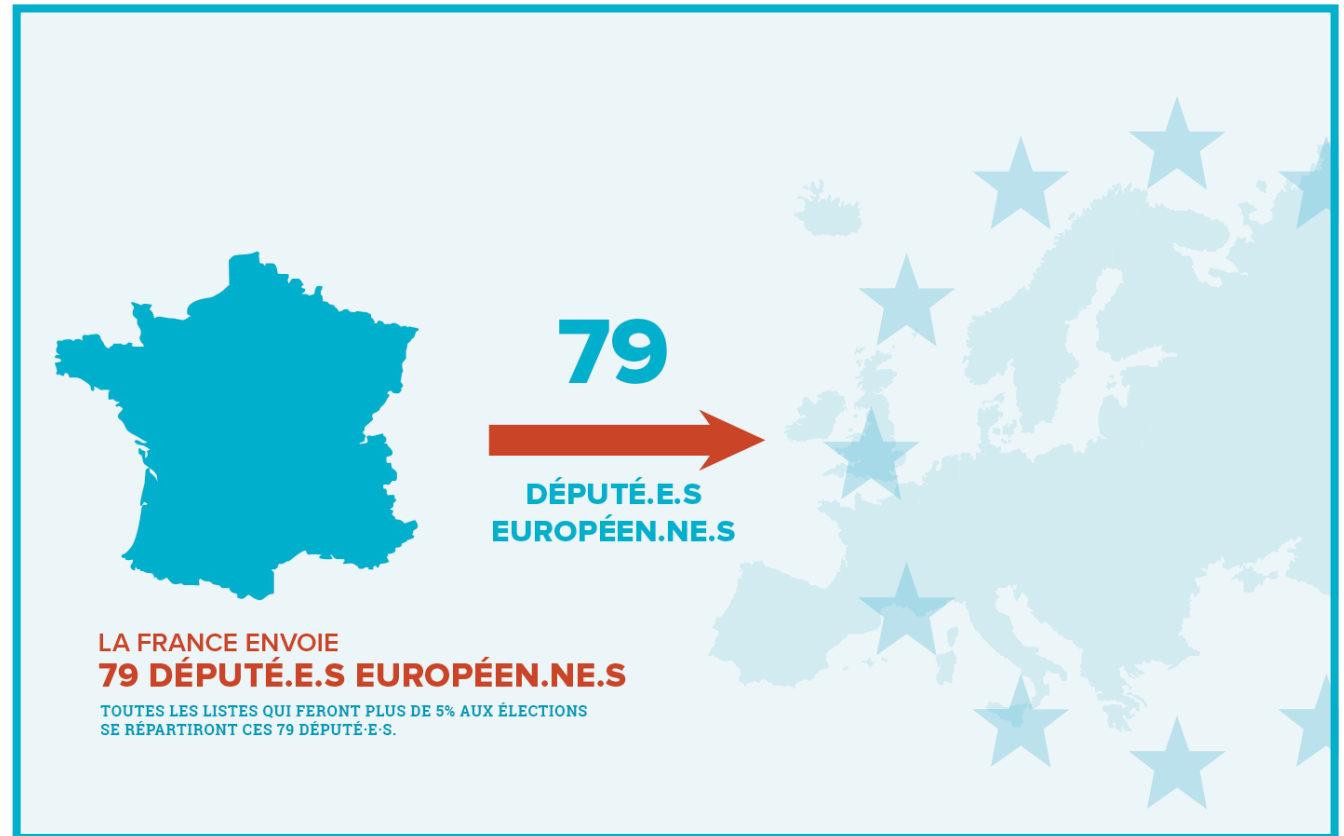
La Commission n'est absolument pas responsable devant les citoyen-ne-s... alors qu'elle est censée représenter l'intérêt général de l'Union!

C'est pourquoi la France insoumise veut créer une motion de censure citoyenne de la Commission.

Le Parlement européen est l'institution que nous allons élire le 26 mai prochain. La France envoie 79 député-e-s européen-ne-s ; toutes les listes qui feront plus de 5 % aux élections se répartiront ces 79 député-e-s. Le Parlement européen vote le budget et les « lois » européennes avec le Conseil des ministres. Le Parlement peut renverser la Commission par le vote d'une motion de censure.

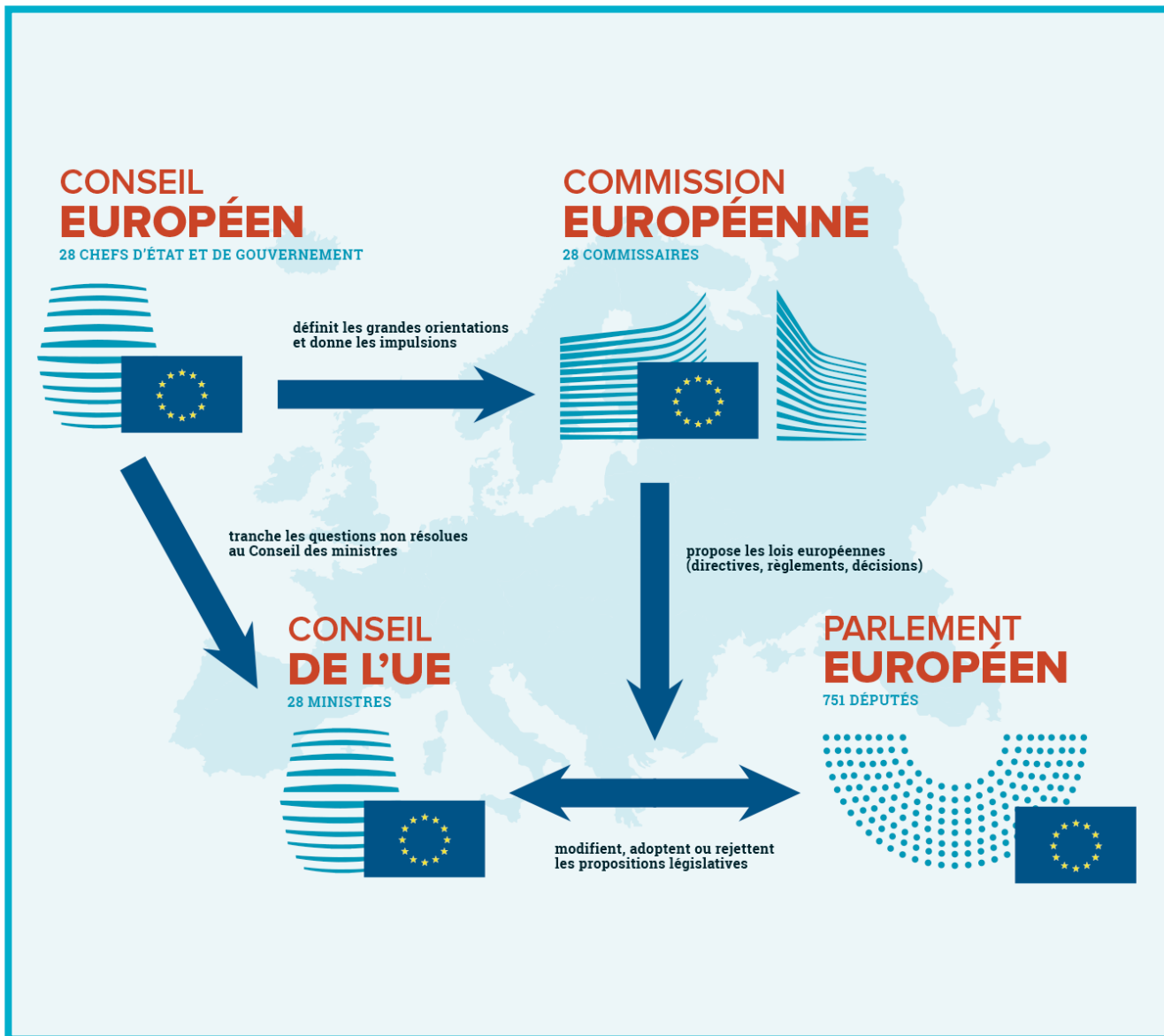
La France insoumise veut renforcer les pouvoirs du Parlement européen en donnant aux député-e-s européen-ne-s le droit d'initiative législative comme dans n'importe quelle démocratie.

Nous défendons également l'inscription du droit pour les citoyen-ne-s de révoquer les député-e-s européen-ne-s.



La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) est moins connue et est pourtant très importante. La CJUE surveille les pays de l'Union afin de s'assurer qu'ils respectent les lois de l'Union. Elle peut condamner et sanctionner financièrement les pays qui désobéiraient à ces lois. Il ne faut pas la confondre avec la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), qui dépend du

Conseil de l'Europe, une organisation internationale qui n'a rien à voir avec l'UE. Contrairement à la CEDH, elle n'a pas pour mission de protéger les droits des citoyens. D'ailleurs, c'est la CJUE qui empêche l'Union européenne de ratifier la Convention européenne des droits de l'homme !



La Banque centrale européenne (BCE) est l'institution qui émet l'euro et détermine sa valeur. Elle n'est responsable devant personne de comment elle gère l'euro. Elle n'a pas le droit d'aider les pays de l'Union en leur prêtent de l'argent. Par contre, elle prête aux banques privées à des taux très faibles ! Elle a pour mission de limiter la hausse des prix, pas de soutenir la relance économique, le plein emploi ou de financer la transition écologique.

La France insoumise veut réformer cette institution en la rendant responsable devant une instance démocratique et changeant sa mission. Elle doit être au service de l'emploi et de la transition écologique!

Ce qu'il faut retenir des institutions de l'Union européenne c'est qu'elles ne sont pas démocratiques. Les gouvernements qui sont chargés d'exécuter les « lois » sont aussi ceux qui votent ces lois dont ils ont donné l'impulsion... Le gouvernement d'Emmanuel Macron est donc directement responsable des « lois » européennes qui nuisent aux Français-es parce qu'il en donne l'orientation, les vote et ensuite les applique.



Que feront nos député·e·s insoumis·es au parlement européen pour combattre Macron ?

Si le Parlement européen ne peut pas tout, il peut gagner des batailles importantes pour la vie des gens. Les député·e·s européen·ne·s ne peuvent certes pas proposer de « lois » européennes, mais ils pourront faire beaucoup contre cette Europe des lobbies et de l'austérité !

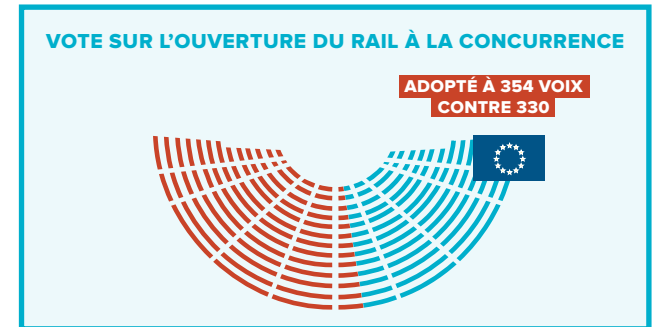
Voici une liste de ce que nos député·e·s pourront faire :

Défendre les gens et la planète!

Le combat de notre député européen Younous Omarjee pour la fin de la pêche électrique est à ce titre exemplaire. Il permet de préserver nos ressources halieutiques et la faune marine de cette technique de pêche barbare qui transformait nos fonds marins en désert, mais également de défendre nos petits pêcheurs marins menacés par cette technique largement utilisée par les grands chalutiers néerlandais... **Envoyer le plus de député·e·s insoumis·es au Parlement européen le 26 mai prochain, c'est la garantie de député·e·s qui se battront contre ceux qui pourrissent nos fins du mois et la planète.**

Empêcher les mauvais coups!

Nos député·e·s seront la première ligne de front contre les lois européennes qui nous pourrissent la vie ! Si ces



lois sont proposées par la Commission, elles sont votées par le Conseil des ministres et le Parlement européen. Nos député·e·s pourront donc empêcher le vote de « lois » comme le paquet ferroviaire avec lequel Macron a attaqué la SNCF l'année dernière. Ce vote a été perdu à 24 voix près. **Envoyer le plus de député·e·s insoumis·es au Parlement européen le 26 mai prochain, c'est bloquer les projets de casse des services publics et de notre modèle social.**

Forcer la main à Macron!

Sur le glyphosate, par exemple, l'Union européenne parlait d'abord de renouveler ce pesticide pour 10 ans, puis 8, puis 5 ans. C'est d'abord parce que ce combat a été mené au niveau européen que nous avons gagné sur un renouvellement limité à une période de 5 ans. Et ensuite à l'Assemblée nationale nos député·e·s insoumis·es ont pris le relais dans le combat. **Envoyer le plus de député·e·s insoumis·es au Parlement européen le 26 mai prochain, c'est contraindre Macron à mener la politique dont nous avons besoin et dont il ne veut pas.**

Aider nos député·e·s à l'Assemblée nationale!

Toutes les directives votées au Parlement européen doivent ensuite être « transposées » dans le droit français. Perdre une bataille au Parlement européen ne veut donc pas dire perdre la guerre : si la première ligne de front formée par nos député·e·s européen·ne·s n'a pas réussi à empêcher le vote d'une directive, nos député·e·s à l'Assemblée nationale pourront prendre le relais ! Elles et ils le feront d'autant mieux que grâce à nos député·e·s européen·ne·s ils et elles sauront à quoi s'attendre !

Envoyer le plus de député·e·s insoumis·es au Parlement européen le 26 mai prochain, c'est donc renforcer nos député·e·s à l'Assemblée nationale dans leur lutte contre Macron.

Renforcer notre alliance européenne pour rompre avec les traités!

Nos député·e·s pourront former un groupe avec nos alliés de **Maintenant le peuple** ! Pour former un groupe au Parlement européen, il nous faut 25 député·e·s venant de 7 États-membres différents. Dans ce groupe nos député·e·s insoumis·es travailleront main dans la main avec les député·e·s de nos alliés pour combattre l'Europe des marchés et des réactionnaires, et préparer la rupture avec les traités. **Envoyer le plus de député·e·s insoumis·es au Parlement européen le 26 mai prochain, c'est préparer dès aujourd'hui notre sortie à plusieurs des traités européens.**



Porter la voix des lanceurs d'alerte!

Plus notre groupe sera important et plus nos député·e·s seront nombreux·ses au sein des commissions du Parlement européen. Grâce à notre présence dans les commissions, nos député·e·s pourront jouer un rôle de

lanceur d'alerte sur les futures « lois » européennes et les combattre ! Elles et ils dénonceront les actions des lobbies et les votes infâmes des autres groupes politiques. **Envoyer le plus de député·e·s insoumis·es au Parlement européen le 26 mai prochain, ça sera en finir avec l'Europe des petits arrangements et de l'impunité !**

Empêcher les nominations des copains de Macron!

Nos député·e·s pourront empêcher la nomination d'un libéral ou d'un réactionnaire comme président de la Commission européenne. Ils et elles pourront également se mobiliser pour empêcher la nomination individuelle de tel·le ou tel·le commissaire, comme les député·e·s empêchèrent la nomination du réactionnaire italien Buttiglione en 2004. Enfin, elles et ils peuvent proposer de renverser la Commission en votant une motion de censure à tout moment. **Envoyer le plus de député·e·s insoumis·es au Parlement européen le 26 mai prochain, c'est refuser la formation d'une Commission menant une politique libérale et réactionnaire !**

Voter le budget européen!

Nos député·e·s voteront également le budget de l'Union européenne. Ils et elles pourront donc s'opposer à un budget austéritaire. Elles et ils pourront donc proposer les investissements dans les politiques sociales, comme le Fonds européen d'aide aux plus démunis qui permet de financer plus d'un repas sur quatre des Restos du cœur ! **Envoyer le plus de député·e·s insoumis·es, c'est dire non à l'austérité !**

Mettre fin aux accords de libre-échange!

Si le peuple français n'est plus consulté sur les accords de libre-échange tel que le CETA avec le Canada, les député·e·s européen·ne·s doivent ratifier ou non ces

accords. Nos député·e·s pourront donc s'opposer à la signature des accords de libre-échange qui détruisent nos économies et nous imposent des produits dont nous ne voulons pas. Par exemple, l'Union européenne négocie en ce moment un accord de libre-échange avec la Nouvelle-Zélande, un des premiers producteurs au monde de lait. Pourquoi faire traverser les océans, faire faire plus de 15 000 km à du lait néozélandais par paquebots ultra polluants quand l'Europe est en surproduction laitière et que nos agriculteurs et agricultrices se suicident tous les deux jours ? **Envoyer le plus de député·e·s insoumis·es, c'est s'opposer aux accords de libre-échange qui mettent en concurrence les peuples entre eux et aggravent le réchauffement climatique !**

Soutenir des combats justes!

Nos député·e·s enfin pourront créer et renforcer des relations avec des syndicats et associations partageant nos valeurs au niveau européen. Nos député·e·s européen·ne·s, tout comme nos député·e·s à l'Assemblée nationale, pourront donc avoir un pied au Parlement et un autre dans les luttes. **Envoyer le plus de député·e·s insoumis·es, c'est renforcer les luttes d'aujourd'hui et préparer celles de demain !**

Cette lutte de demain, c'est celle du plan A/plan B par laquelle nous refonderons l'Union européenne sur la base de la souveraineté populaire et afin de mener une politique écologique, économique et sociale au service du bien-être des peuples!



Comment nos eurodéputé·e·s préparent notre programme PLAN A / PLAN B ?

Élire des député·e·s européen·ne·s insoumis·es, c'est préparer 2022! Plus que jamais le programme plan A/plan B est nécessaire. En développant notre alliance, nous préparons cette rupture de demain qui dans le cadre actuel des traités ne peut être à l'initiative que d'un gouvernement national.

En effet, la construction du rapport de force au cœur de la stratégie du plan A/plan B est déjà en cours. La France insoumise a constitué son alliance Maintenant Le Peuple! avec cinq autres forces politiques et étend son réseau en Grèce, en Irlande et en Italie... Le dernier sommet en date a eu lieu en Suède le 13 et 14 avril 2019.

L'article 48 des traités permet aux député·e·s européen·ne·s de proposer un nouveau traité. C'est ce que nous proposerons à nos partenaires et à tou·te·s les député·e·s quels que soient leurs groupes. Ils ne veulent pas agir face à la crise démocratique, sociale et écologique : nous les ferons bouger!



**En résumé,
pourquoi
voter pour la
liste France
insoumise
le 26 mai
prochain**

- ➔ Pour élire des député-e-s qui s'opposeront à la formation d'une Commission européenne dirigée par un spécialiste de la fraude fiscale comme Jean-Claude Juncker.
- ➔ Pour élire des député-e-s qui refuseront l'adoption d'un budget organisant l'austérité dans l'Union européenne.
- ➔ Pour élire des député-e-s qui rejetteront la signature des accords de libre-échange qui détruisent nos économies et l'environnement.
- ➔ Pour élire des député-e-s qui combattront les « lois » européennes qui organisent la casse de nos services publics, la sape de notre modèle social et la destruction de l'environnement.
- ➔ Pour élire des député-e-s qui seront des lanceurs d'alertes face au pouvoir des lob-bies et à la corruption de leurs obligée-s.
- ➔ Pour élire des député-e-s qui prépareront la sortie des traités européens.

26
MAI



Kit insoumis pour les élections européennes